

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 34 (1905) |
| Heft: | 12 |
| Rubrik: | Correspondance |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E. E. : Chronique. — La réforme des logements (*fin*). — A travers les Revues. — Livres nouveaux. — Notes et nouvelles.

Prix de l'abonnement : Pour la Suisse, 8 fr. par an ; pour l'étranger, 10 fr. ; le numéro, 1 fr. — La *Revue* paraît à Fribourg, en 10 livraisons par an, à l'Imprimerie Saint-Paul.

II

Revue des catéchismes et Bulletin de l'Œuvre de la Première Communion et de la persévérance, publiée sous la direction de M. le chanoine *Pitoye*, chez M. *Sueur-Charruet*, Arras. La *Revue* paraît 2 fois par mois. — Prix de l'abonnement : 6 fr. par an.

III

L'emploi des temps en français ou le mécanisme du verbe, méthode à l'usage des étrangers, avec 95 exercices pratiques, par *Henri Sensine*, professeur, quatrième édition, revue et augmentée. — Lausanne, chez Payot et Cie, libraires-éditeurs. Prix : 2 fr.

Les étrangers qui apprennent le français éprouvent de grandes difficultés à se servir du verbe dans ses différentes modifications. En ce qui concerne l'emploi des temps, les grammaires en usage dans nos écoles ne renferment que des notions incomplètes. Ces raisons ont amené l'auteur à écrire un petit manuel destiné à faciliter l'emploi rationnel des temps du verbe aux étrangers. Les gens de langue française eux-mêmes rencontrent assez souvent des difficultés dans l'emploi et la concordance des temps du verbe. En se procurant l'ouvrage de M. le professeur Sensine, ils auront sous la main un guide pratique et sûr.



CORRESPONDANCE

Des bords de la Trême, 5 juin 1905.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai si peu l'habitude d'écrire que je vous prie de bien vouloir me pardonner, si je me permets de vous envoyer ma prose ; mais il est des faits, des circonstances dans la vie qui vous laissent une si profonde impression qu'on ne peut s'empêcher de les communiquer à ceux qui n'ont pas eu le bonheur de les vivre.

Comme vous l'avez annoncé dans votre dernier numéro, la fête d'inauguration de la nouvelle maison d'école de La Tour-de-Trême a eu lieu lundi, 29 mai dernier. C'était une de ces journées de printemps où selon l'expression originale du poète, « on dirait qu'il pleut du soleil ». L'ancienne citadelle des comtes de Gruyère était coquettement parée ; les édifices publics et les maisons particulières étaient ornées d'oriflammes multicolores, frissonnant doucement aux effluves parfumés d'une brise printanière. La voix du canon, de bon matin déjà, réveille les échos et fait trembler la vieille tour sur son roc séculaire. Toute la population du village, endimanchée, s'agit, parcourt les rues en mettant la dernière main à l'ornementation ; elle se prépare à célébrer cette fête avec une pompe qui en perpétuera le souvenir dans les générations futures. Enfin, les enfants, pour qui

surtout la fête restera inoubliable, sont fous de joie; de bon matin ils se rendent à l'église pour remercier le bon Dieu et le prier de bénir ce bâtiment à l'ombre duquel, ils iront puiser les principes du bon chrétien et du brave citoyen, qui les guideront plus tard dans le chemin de la vie.

Ce n'est pourtant que l'après-midi, à trois heures qu'aura lieu la fête proprement dite. Vers deux heures déjà, la fanfare avec ses instruments flamboyants, la société de chant, avec son drapeau sont sur la place et nous égaient par leurs productions. On attend impatiemment l'arrivée du représentant du Conseil d'Etat, qui est allé au Mothélon, des notabilités pédagogiques et des autres invités.

On signale l'arrivée d'un break, le canon gronde, la musique entonne un de ses plus beaux morceaux et M. Python, Directeur de l'Instruction publique, fait son entrée au milieu des applaudissements de la foule, qui se presse pour le voir et lui souhaiter la bienvenue. On se transporte immédiatement dans la cour de l'école où se forme le cortège, qui se déroule dans l'ordre suivant : la fanfare et la société de chant de La Tour, les membres du clergé, les représentants du Conseil d'Etat, les inspecteurs et les magistrats du district, les autorités communales et paroissiales, puis les invités, parmi lesquels l'architecte et les entrepreneurs, enfin les enfants des écoles, guidés par leurs maîtres. Le cortège s'ébranle, parcourt la principale rue du village aux accords entraînants de la musique et revient dans la cour de l'école.

En arrivant à lieu l'imposante cérémonie de la bénédiction de l'édifice. Immédiatement après, une fille de l'école supérieure adresse la parole à M. le Directeur de l'Instruction publique et dans un compliment très bien tourné elle le remercie de toute la sollicitude qu'il porte à l'enfance et pour tout le bien qu'il fait à notre cher canton ; elle remercie ensuite les autorités communales et tous ceux qui ont contribué à doter les enfants de La Tour de cette superbe école. Deux enfants de l'école enfantine vont remettre un bouquet à M. Python et à M. Castella, syndic.

M. Python monte sur le perron de l'escalier et adresse à la foule massée pour l'entendre une de ces improvisations vibrantes dont il a seul le secret ; il tient pendant un quart d'heure son auditoire attaché à ses lèvres. Il remercie les enfants qui lui font des compliments ; il s'adresse ensuite aux autorités, à la population toute entière pour les féliciter de la grande œuvre qu'ils ont entreprise et qu'ils ont menée à bonne fin. « Vous avez l'un près de l'autre, dit-il, deux édifices qui font l'orgueil, non seulement de votre commune, mais du canton tout entier. Vous avez compris que c'est à l'église, cet édifice qui fait l'admiration des artistes, que le chrétien va chercher le courage et la force de remplir ses devoirs sans peur et sans faiblesse ; vous avez compris que c'est à l'école que le citoyen se formera à la lutte pour l'existence. C'est par l'école que nous apprendrons à résoudre ces grands problèmes économiques qui préoccupent à juste titre la génération actuelle. » Il fait ensuite un appel chaleureux à tous ses concitoyens pour se grouper en un seul et même faisceau et ne faire qu'un seul et même cœur pour travailler au bien-être moral et matériel de notre cher canton.

Je demande excuse à M. Python du trop pâle résumé de ses paroles, j'aurais voulu pouvoir les sténographier, afin de ne rien perdre des sublimes envolées qui s'échappaient de son cœur. Ce discours, publié *in extenso*, nous dirait éloquemment combien ce magistrat aime son pays et combien il lui est dévoué.

Immédiatement après on procède à une distribution de petits pains aux enfants des écoles et le conseil paroissial offre des vins d'honneur aux invités.

A cinq heures eut lieu le banquet, qui fut agrémenté de nombreux discours et d'excellentes productions des sociétés philharmoniques de La Tour, qui se sont distinguées et n'ont pas peu contribué au succès de la fête.

M. Castella, syndic, souhaite la bienvenue au représentant du Conseil d'Etat, au clergé et aux autres invités. M. Python, qui ne veut pas refaire un discours remercie M. le syndic et porte son toast aux autorités de La Tour. M. Favre, rév. curé de La Tour, au nom de la commission scolaire, remercie tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à la construction de la maison d'école. M. le doyen Magnin félicite les autorités d'avoir eu l'heureuse idée d'associer à cette fête le clergé du décanat et les remercie en son nom. Prennent ensuite la parole M. Menoud, lieutenant de préfet, M. Morard, président, M. Reichlen, député, M. Reichlen, rév. aumônier, qui portent tour à tour leur toast aux autorités et à la population de La Tour. M. le Dr Alex, rév. curé de Bulle, boit à l'union toujours plus étroite des habitants de Bulle et de La Tour. M. Oberson, inspecteur, dans une charmante improvisation, chante les mérites de la commission scolaire et lève son verre en son honneur. M. Hertling, architecte, remercie tous ceux qui ont facilité sa tâche et boit à la bonne entente qui n'a cessé de régner entre lui et les autorités. Enfin M. Ruffieux, prof., qui remplit les fonctions de major de table, remercie les autorités d'avoir eu la délicate attention d'inviter les anciens instituteurs de La Tour; il boit à la santé du corps enseignant de la localité.

La partie officielle est ensuite déclarée close et les invités reprennent le chemin du retour.

Le souvenir de cette belle fête restera à jamais gravée dans la mémoire de toute la population de La Tour qui mérite d'être félicitée pour sa généreuse entreprise.

Maintenant, Monsieur le Rédacteur, il me reste à vous demander pardon d'avoir trop abusé de vos colonnes et vous prier d'agrérer l'expression de mes respectueux sentiments.

T. D. E.



Chronique scolaire

Fribourg. — Le 3 juin, le corps enseignant primaire de Fribourg, a fêté le 25^e anniversaire de l'entrée en fonctions de M. *Muller* comme maître aux classes allemandes de la ville.

La réunion qui eut lieu le soir aux *Charmettes* fut une vraie fête de famille. M. l'*Inspecteur Quartenouï* montra ce que fut à Fribourg la carrière de M. Muller. Un quart de siècle de labeur, de dévouement et de fidélité au devoir lui a mérité l'estime et la reconnaissance des autorités et de nombreuses familles. M. *Berset, instituteur*, se fit l'interprète des sentiments du corps enseignant et exprima les félicitations et les vœux de ses collègues.